



## Envol de la consommation chinoise de *hongmu*:

Analyse du commerce chinois de bois de rose et des liens  
avec les activités illégales dans les forêts tropicales

Naomi Basik Treanor



With support from







# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La dernière décennie a vu l'envol de la demande chinoise de meubles classiques fabriqués à partir de bois dur à croissance lente, regroupant des espèces de bois de rose et d'autres comme le padauk, sous l'appellation collective de *hongmu*. Ces meubles sont en grande partie fabriqués et consommés en Chine : la balance commerciale indique des importations élevées de grumes et de bois de sciage et des volumes inférieurs d'exportation de meubles en équivalent bois rond (EBR)<sup>1</sup>. Les importations chinoises de bois de rose en grumes et en bois de sciage ont connu une augmentation sans précédent depuis 2010 et ont atteint un niveau record en 2014 tandis que les exportations de produits en bois de rose ont fortement chuté (**Figure 1**).

La majorité des espèces de bois de rose connaissent un déclin alarmant au niveau mondial. Le commerce mondial du bois de rose souffre d'importantes illégalités en matière d'abattage, de transport et de commerce. Ces pratiques illégales exacerbent la destruction d'écosystèmes complexes dans des forêts qui sont parmi les plus riches du monde en biodiversité. Dans de nombreux cas, elles ont des répercussions négatives sur les moyens de subsistance de populations tributaires des forêts qui comptent sur le *hongmu* à des fins médicinales et comme combustible.

Compte tenu de l'influence importante des négociants,<sup>2</sup> des fabricants, des détaillants et des consommateurs chinois sur la récolte et le commerce de bois de rose, la Chine occupe une position unique pour assumer un rôle de premier plan afin de s'assurer que seul le bois de rose d'origine légale et durable entre dans le pays. Le gouvernement chinois a déjà mis en place un système réglementaire d'assurance-qualité pour l'importation et la transformation du bois de rose sous le contrôle d'un éventail d'agences gouvernementales (**Encadré 1**) mais ne traite pas des questions de récolte, de transport ou d'importation durables ou légales d'espèces de *hongmu*. Ce système peut servir de base à des efforts plus directs pour en garantir la légalité et la durabilité.

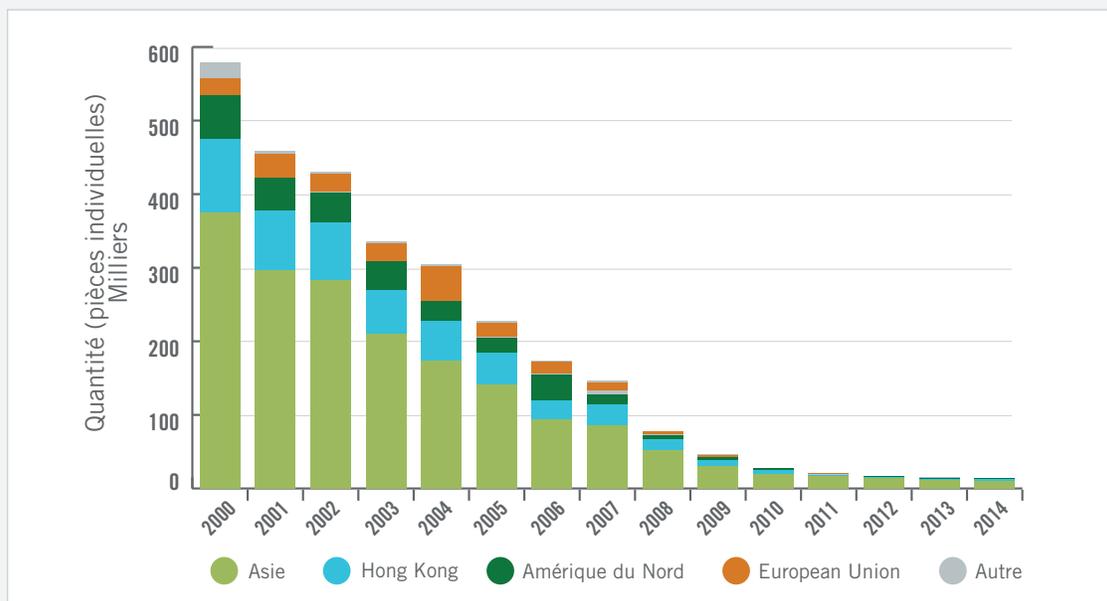
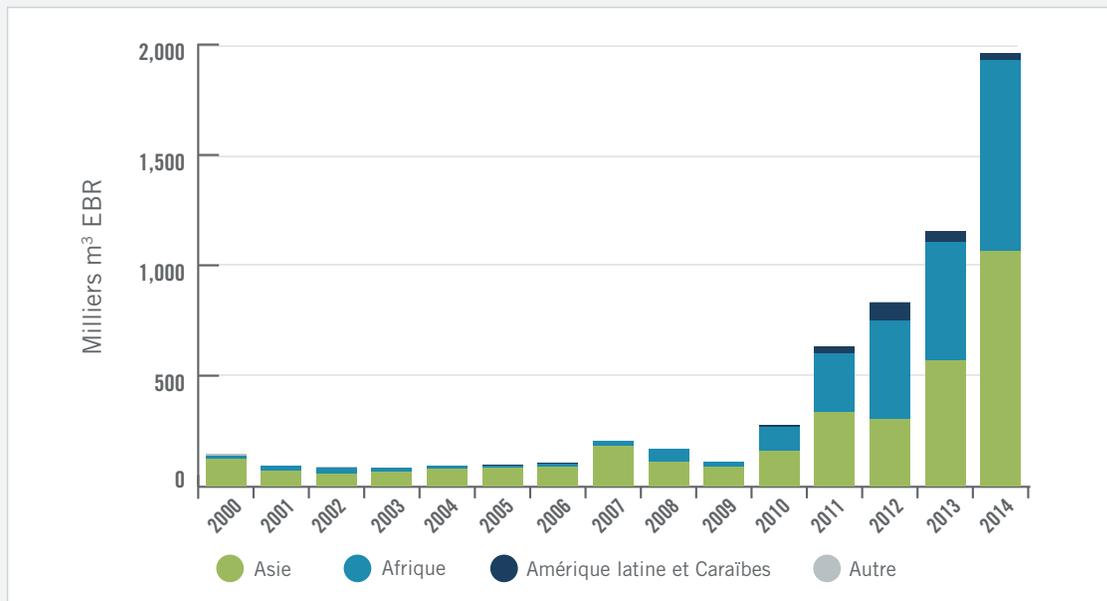
Ce document examine les évolutions récentes du commerce chinois de bois de rose en s'appuyant sur les données d'importation des douanes chinoises entre 2000 et 2014. Il résume les publications existantes qui font état de violations généralisées de la législation et de la réglementation nationales en matière de récolte et de commerce de bois de rose dans les pays d'origine, en particulier dans des pays clés d'Afrique et d'Asie. Il se conclut par des recommandations stratégiques destinées aux décideurs et autres acteurs chinois dans le

<sup>1</sup> Sauf mention contraire, toutes les données commerciales analysées dans ce rapport proviennent de l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine (les douanes chinoises). Ce rapport se penche principalement sur les données d'importation de grumes de *hongmu* (HS 44039930) et les données d'exportation de meubles en bois de rose (HS 94035010 et 94036010). Le bois de rose est généralement importé en Chine sous forme de grumes et exporté sous forme de meubles finis. Voir l'encadré 2 qui concerne les importations sous forme de bois de sciage (HS 44079910 ; ce code englobe aussi le camphre et le Nan Mu en bois de sciage mais selon les spécialistes de l'industrie, ceux-ci sont négligeables par rapport aux volumes de bois de rose). Les statistiques chinoises sur les importations ont servi à évaluer les exportations des pays producteurs de *hongmu* et ne peuvent pas être correctement triangulées avec les données d'exportation des pays producteurs car la Chine est le seul pays utilisant des codes douaniers spécifiques pour le bois de rose. Cependant, les douanes chinoises ne distinguent ni les espèces de *hongmu* ni les articles qui sont sur la liste de la CITES.

<sup>2</sup> De nombreuses études de cas montrent que ce sont souvent les négociants chinois, bénéficiant d'une coopération locale, qui règnent sur la récolte et le transport de *hongmu* dans les pays d'origine.

**FIGURE 1**

Comparaison entre les importations chinoises de bois de rose sous forme de grumes et de bois de sciage (équivalent bois rond [EBR], en volume) et les exportations de meubles en bois de rose (quantité/pièces individuelles)



but de favoriser le commerce légal de hongmu à travers des mécanismes et des lignes directrices existants mais aussi grâce à une meilleure coordination avec Hong Kong et une application plus efficace de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

## Principaux Constats

- **Les importations chinoises de bois de rose ont atteint un niveau record en 2014.** Sur une trajectoire ascendante depuis 2010, ces importations représentent 1,96 millions de m<sup>3</sup> de bois de rose sous forme de grumes et de bois de sciage en 2014, une hausse de 70 pour cent par rapport à l'année précédente et de 1250% depuis 2000. Ces importations sont évaluées à 2,6 milliards de dollars (US), quasiment le double du montant, d'1,4 milliards de dollars (US), enregistré en 2013.
- **Les espèces de bois de rose représentent une part croissante des importations globales de bois dur par la Chine.** En 2014, sur les 15 millions de m<sup>3</sup> de bois dur en grumes importés par la Chine, près de 2 millions de m<sup>3</sup> étaient classés comme étant des espèces de bois de rose, une proportion qui a augmenté considérablement depuis 2009. En termes de valeur, plus du tiers (35,1%) des importations chinoises de bois dur en grumes en 2014 étaient du bois de rose. Ces chiffres sont probablement sous-estimés car ils ne tiennent pas compte des importations qui passent par Hong Kong.
- **La Chine compte sur l'Asie du Sud-Est pour le bois de rose de haute valeur bien que l'approvisionnement par les pays africains soit en hausse.** C'est notamment le cas des importations chinoises de grumes de bois de rose : en termes de *volume*, 50% sont récoltés en Asie du Sud-Est mais elles représentent 70% en *valeur* (1,54 milliards de dollars [US]). Cependant, ces espèces (en particulier le bois de rose du Siam) connaissent une diminution en diamètre et en quantité, traduisant le déclin de l'espèce dans les forêts du sud-est asiatique après des décennies de surexploitation. Pour faire face à l'énorme demande, les négociants chinois cherchent de nouvelles sources en Afrique et en Amérique latine même si le bois de rose y est plus petit et de moins bonne qualité, ou même s'il s'agit d'autres espèces qui peuvent passer pour du bois de rose. La raréfaction du bois de rose de qualité a conduit au stockage de grumes, même par de simples ménages chinois, créant des marchés hautement spéculatifs qui sont néanmoins considérés plus sûrs ou plus rentables que l'épargne bancaire ou le marché boursier souvent volatil.
- **Depuis 2010, la Chine a enregistré une hausse de 700% des importations de bois de rose africain en grumes et en bois de sciage.** Au fur et à mesure de la diminution des ressources asiatiques de bois de rose, les importations d'Afrique constituent désormais près de la moitié de ce marché florissant — par rapport à seulement 12% il y a une décennie. Les espèces africaines sont de moins bonne qualité mais leur prix inférieur suscite une vaste demande de la part de la classe moyenne chinoise en plein essor. À titre d'exemple, le prix moyen des grumes asiatiques sur le marché chinois entre janvier et octobre 2014 était de 1804 USD/m<sup>3</sup> par rapport à 707 USD/m<sup>3</sup> pour les grumes africaines (Chinese Redwood Committee 2014).
- **Malgré une progression soudaine des importations en 2013 et en 2014, les données du premier semestre de 2015 montrent une baisse sensible par rapport au premier semestre de 2014.** Les représentants de l'industrie notent que la demande a été partiellement couverte par les stocks existants, modérée par les campagnes gouvernementales de lutte contre la corruption et révélatrice de la préférence des jeunes consommateurs pour des meubles plus légers et moins chers en bois d'œuvre. D'autres analyses seront effectuées ultérieurement pour la deuxième moitié de l'année 2015 pour voir s'il s'agit d'une tendance durable.

- **Les meubles en *hongmu* restent en majeure partie en Chine.** Bien que les importations de bois de rose (surtout de grumes) aient connu une hausse de 1700% depuis 2000, les exportations chinoises de produits en bois de rose ont décliné de 98% — seulement 15000 meubles en bois de rose ont été exportés en 2014. Entre 2000 et 2014, le ratio entre les importations de grumes de bois de rose et les exportations de meubles par la Chine est passé de 30 à 0,04%, ce qui montre que plus de 99% du bois de rose brut importé en Chine reste dans le pays sous une forme ou une autre. La Chine exporte des meubles en bois de rose principalement vers les marchés asiatiques comme Taiwan ou le Japon.
- **Même si les irrégularités endémiques au commerce du bois de rose sont de plus en plus reconnues, il est avéré que l'abattage et le commerce illégaux d'espèces de *hongmu* se poursuivent.** C'est notamment le cas dans les pays en développement d'Asie du Sud-Est et d'Afrique où la gouvernance forestière est faible et les capacités de répression limitées. La situation est exacerbée par des cadres législatifs inadéquats, complexes, à double emploi et constamment affaiblis par la corruption et le soudouement des acteurs étatiques. Dans certains pays, on constate que l'interdiction en vigueur d'exportation de grumes n'est pas respectée.
- **En Asie, des syndicats transnationaux du crime organisé ont vu le jour pour exploiter cette matière première très rentable et représentent désormais un obstacle aux efforts de préservation des stocks existants. En Afrique, les revenus issus du commerce de bois de rose ont servi à financer des conflits armés.** Les membres des réseaux criminels très répandus dans le Mékong sont principalement des négociants chinois et vietnamiens s'approvisionnant en bois de rose illégal au Cambodge, au Laos et au Myanmar où son exportation est interdite (EIA 2014a). Il est avéré qu'en Afrique de l'Ouest plus particulièrement, au Sénégal et en Gambie, 95% du bois de rose peut être classifié comme étant du « bois de guerre » au bénéfice du principal mouvement séparatiste du sud du Sénégal (Salif Gueye 2015).
- **Les chargements de bois de rose semblent être acheminés de plus en plus via Hong Kong.** Après la répression accrue après la répression accrue en Chine concernant les espèces couvertes par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES),<sup>3</sup> les importations d'espèces de valeur provenant de pays à risque (là où l'exploitation illégale est importante et où la gouvernance forestière en général est faible) ont augmenté dans les ports moins surveillés de Hong Kong. Les importations y sont enregistrées avant d'être expédiées vers les zones économiques spéciales (ZES) chinoises ou les villes portuaires du delta de la rivière des Perles dans la province de Guangdong. Les importateurs peuvent aussi éviter ainsi la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) imposée par les ZES et les ports de la Chine continentale. Aujourd'hui, un an après l'adoption de la législation de Hong Kong sur la CITES, il faudrait vérifier si le volume et la valeur du bois de rose expédié via Hong Kong vers la Chine ont changé et si le transit est plus transparent.

<sup>3</sup> Exemples de mesures coercitives:

- L'arrestation en 2013 par les douanes de Huangpu de 48 individus dans 20 cas associés à la contrebande de bois de rose de Madagascar, de bois de rose du Siam et de Padauk évalués à 3,16 milliards de CNY (officieusement connu sous le nom de "projet axe" (EIA 2014a)
- L'arrestation à Guangzhou en 2013 de 23 individus passant en contrebande 14000 tonnes (évalués à 1,05 milliards de CNY [163 millions d'USD]) de bois de rose inscrit comme *Pterocarpus angolensis* alors qu'il s'agissait de *P. santalinus*, *D. cochinchinensis*, *D. retusa* et autres non déclarés (Guangzhou Customs District 2014)
- L'arrestation en février et en mai 2014 à Qingdao de 10 individus passant en contrebande plus de 1700 tonnes (évalués à 2,2 milliards de CNY [341 millions d'USD]) de *P. santalinus* falsifié comme étant *Dalbergia atifolia* et *Pterocarpus sayauxii* (China Customs 2014a)
- Trois cas (juillet 2012, mai 2013, septembre 2013) à Xiamen où 55,5 tonnes (évalués à 28,52 millions de CNY [4,4 millions d'USD]) ont été saisis (Xiamen Daily 2014)
- La plus grande saisie maritime de bois de rose passé en contrebande ; plus de 350 tonnes (évalués à 80 millions de CNY [12 millions d'USD]) confisqués à Fuzhou (China Customs 2014b).

- **La Chine dispose de plusieurs mécanismes d'appui au commerce de bois légal qui peuvent servir de base à une politique ou à une réglementation plus complète interdisant l'importation de bois illégal, comme c'est le cas aux États-Unis, en Europe ou en Australie:** depuis 2000, la Chine a signé plusieurs accords pour encourager le commerce légal et durable de bois (CITES, Protocoles d'accord avec les pays producteurs et d'autres partenaires commerciaux engagés dans la lutte contre le bois illégal et lignes directrices pour les compagnies chinoises qui mènent des activités à l'étranger influençant les zones forestières). D'autres pays consommateurs évoluent vers des mesures législatives plus strictes qui, en plus d'encourager le commerce légal, interdisent les importations illégales (les amendements de 2008 de la loi Lacey aux États-Unis, le règlement de 2013 de l'Union européenne dans le domaine du bois [EUTR] ou la loi australienne de 2012 sur l'interdiction de l'exploitation forestière illégale [ILPA]). Certains éléments laissent penser que ces lois ont déjà influencé la réduction des importations de bois illégal (Prestemon 2015 ; Pepke et al. 2015) et que la pression des États-Unis et de l'Union européenne ont catalysé une volonté politique de lutte contre l'exploitation et le commerce illégaux de bois (Lawson et MacFaul 2010). La Chine doit poursuivre cette dynamique et établir des mesures similaires.

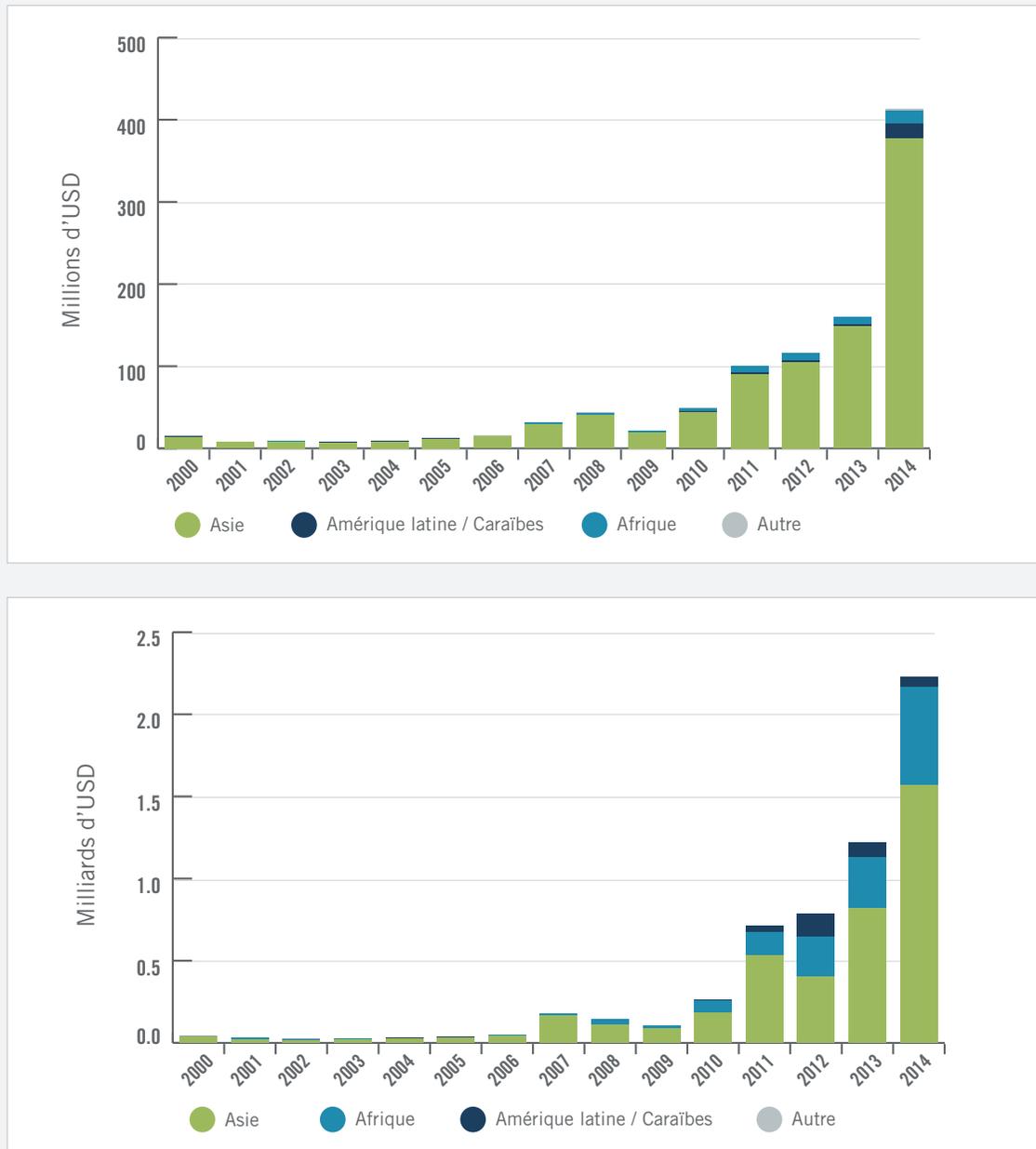
## FIGURE 2

Grumes de bois de rose en proportion des importations totales de grumes de bois dur de la Chine, en volume (millions de m<sup>3</sup>) et en valeur (milliards d'USD)



**FIGURE 3**

Importations chinoises de bois de rose sous forme de bois de sciage (en haut) et de grumes (en bas) par région d'origine (en valeur)



**FIGURE 4**

Importations chinoises de grumes de bois de rose par pays d'origine (en volume [millions de m<sup>3</sup>] et en valeur [millions d'USD])

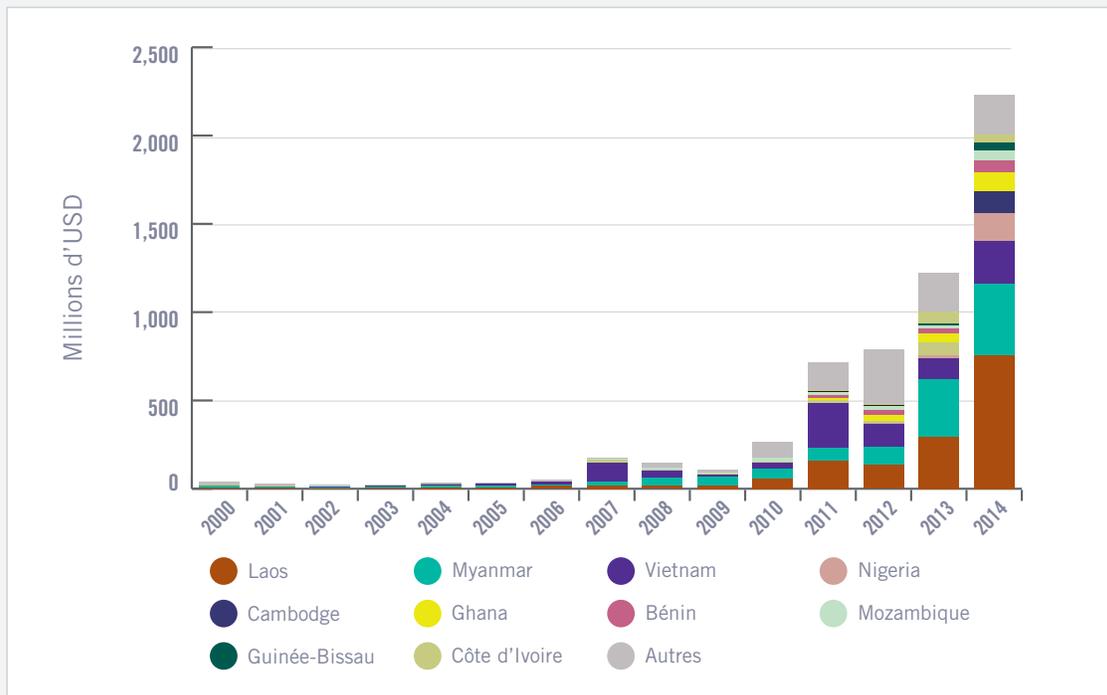
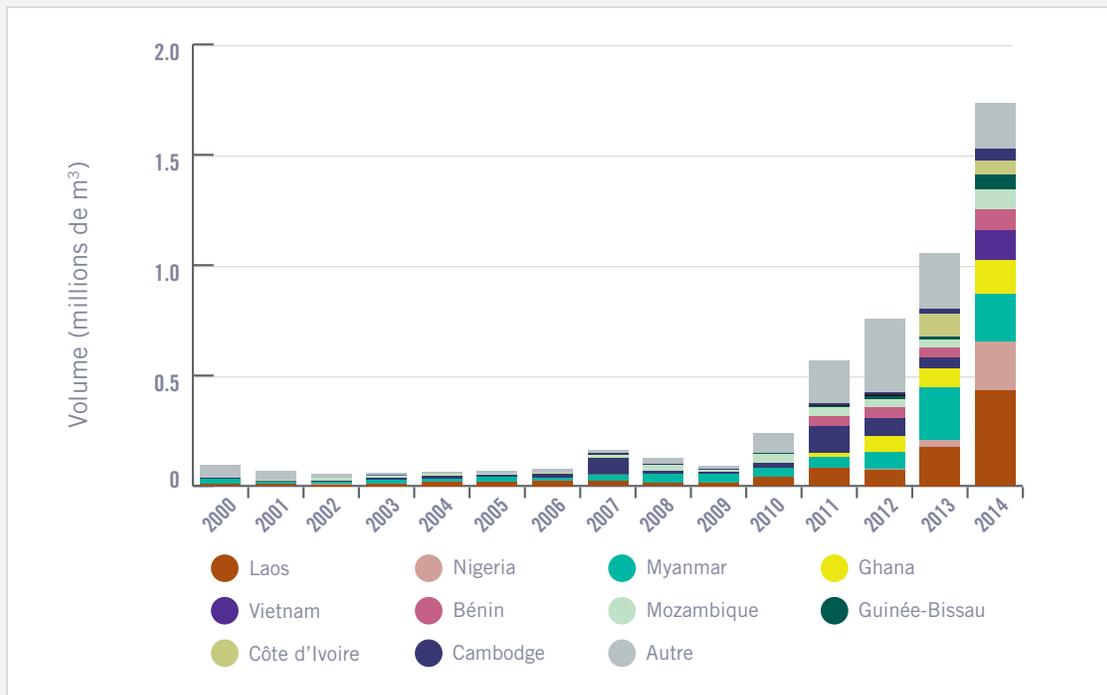


TABLEAU 1

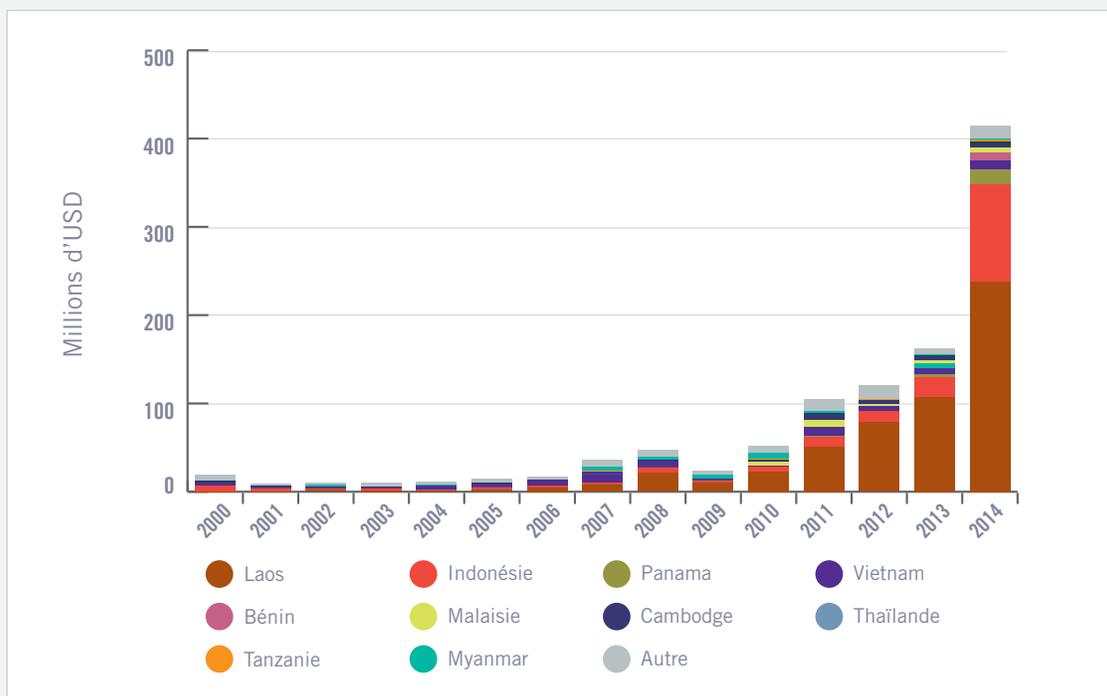
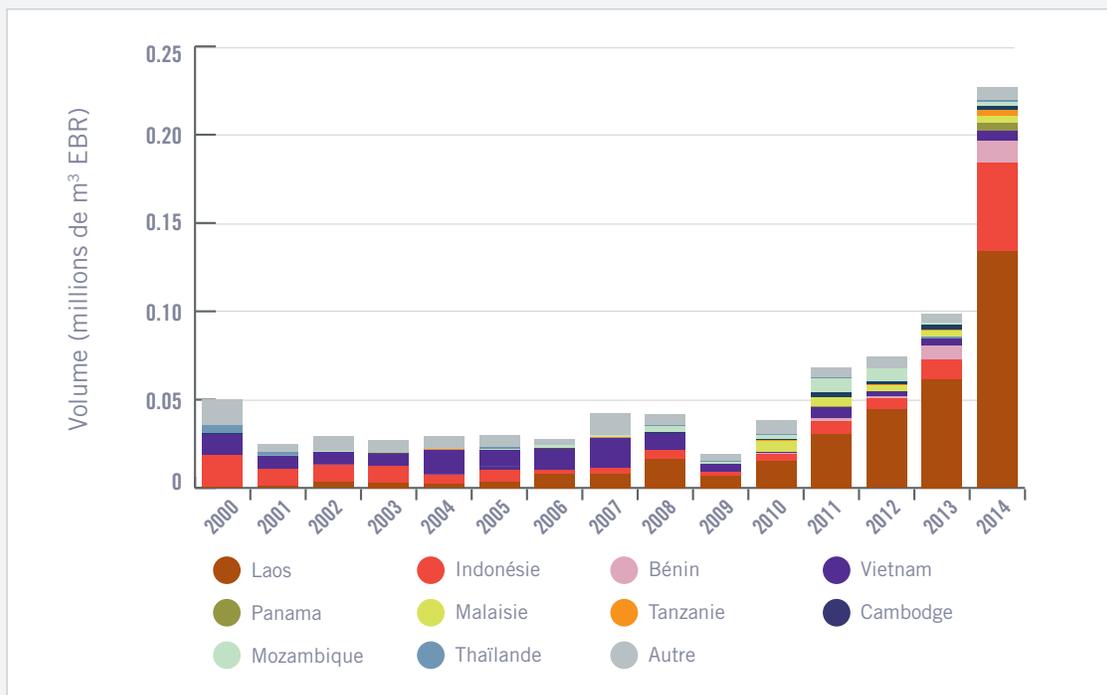
Principaux fournisseurs de bois de rose en grumes et en bois de sciage à la Chine, 2014

Pays	Grumes				Bois de sciage				Interdiction d'exportation?*
	Rang	Volume (m <sup>3</sup> )	Rang	Valeur (Millions USD)	Rang	Volume (m <sup>3</sup> )	Rang	Valeur (Millions USD)	
Laos	1	430,626	1	756.4	1	133,831	1	237.6	Grumes et bois de sciage
Nigeria	2	221,995	4	157.6	15	472	19	0.3	Grumes et bois de sciage
Myanmar	3	218,986	2	402.7	13	1,018	10	2.0	Grumes
Ghana	4	151,037	6	108.8	14	937	17	0.7	Grumes
Vietnam	5	136,449	3	243.7	4	5,641	4	10.6	Grumes et bois de sciage
Bénin	6	92,065	7	64.2	3	11,923	5	8.7	Grumes
Mozambique	7	91,412	8	56.6	9	1,704	14	1.0	Grumes
Guinée-Bissau	8	67,647	9	44.6	33	18	33	0.02	Grumes
Côte d'Ivoire	9	61,845	10	44.6	20	242	21	0.2	Grumes
Cambodge	10	57,128	5	123.2	8	2,477	7	4.1	Grumes
Indonésie	18	9,351	16	16.6	2	50,459	2	109.9	Grumes
Panama	16	10,827	11	38.3	5	4,731	3	17.2	Grumes et bois de sciage
Malaisie	15	12,179	15	22.7	6	4,266	6	5.4	Grumes
Tanzanie	29	282	29	0.4	7	3,068	9	2.2	Grumes
Thaïlande	25	1,233	23	2.0	10	1,497	8	2.7	Grumes

\*Note: « L'interdiction d'exportation » peut renvoyer à toute législation, ordonnance ou réglementation nationale interdisant l'exportation (ou l'abattage et l'exportation) de grumes, de bois de sciage et/ou de bois sous d'autres formes exploités dans des forêts naturelles, avec quelques exemptions (par exemple, les exportations de grumes de la Malaisie péninsulaire sont interdites mais les grumes de Sabah et du Sarawak sont autorisées dans la limite d'un quota). Bien que la Section 2 de cette analyse porte principalement sur les irrégularités des chaînes d'approvisionnement en grumes à destination de la Chine, la légalité des importations de bois de sciage de plus forte valeur — du Laos, de l'Indonésie et du Panama — a été mise en doute. Les exportations de grumes comme de bois de sciage sont interdites au Laos mais plusieurs failles existent (voir ci-dessous). L'Indonésie a imposé une interdiction temporaire des exportations de bois de sciage en 2004 (ITTO 2004) qui semble avoir eu peu d'impact sur les importations chinoises. En 2014, une cargaison de 200m<sup>3</sup> d'une valeur de 4 millions de dollars (US) de *Dalbergia retusa* de Panama vers Hong Kong, étiquetée comme étant de la ferraille, a été saisie dans le port de Balboa dans le canal de Panama (Panama America 2014). On a attribué également à l'exploitation de bois de rose et au violent conflit qui en a découlé la mort d'un leader autochtone panaméen en 2012 (Rainforest Foundation US, non daté).

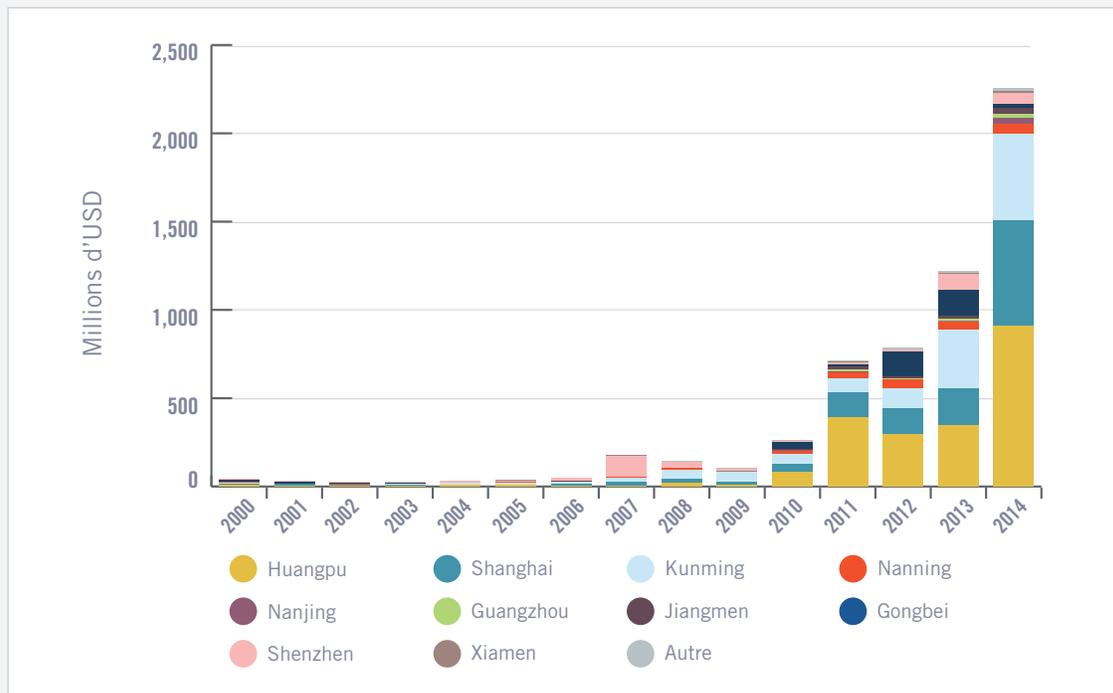
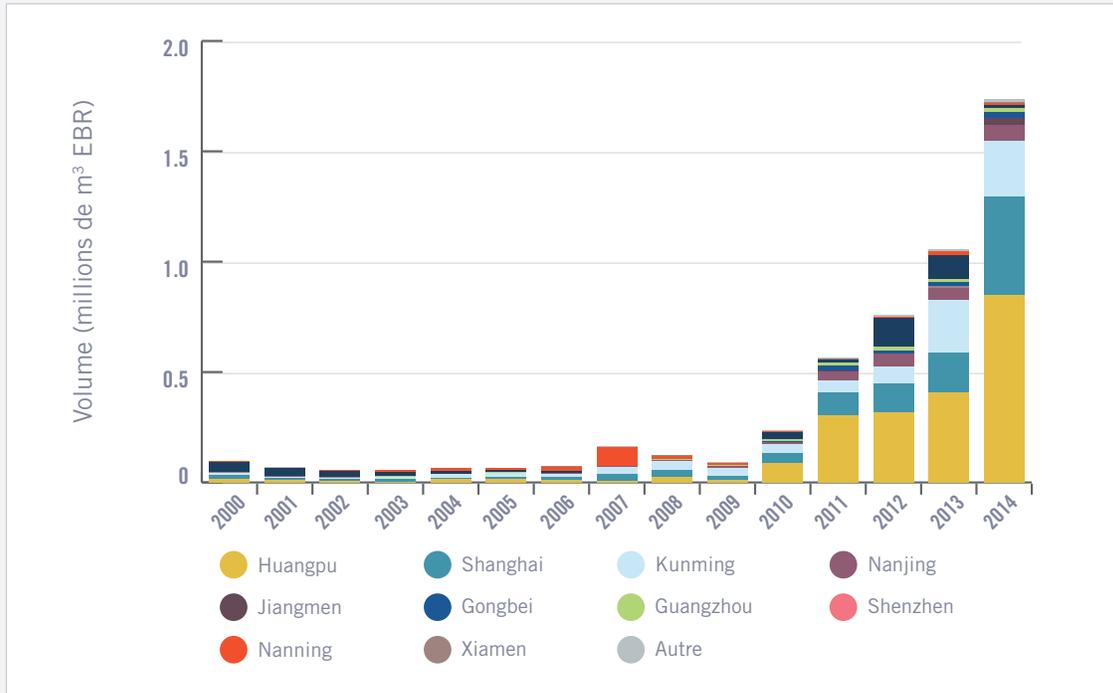
**FIGURE 5**

Importations chinoises de bois de rose sous forme de bois de sciage par pays d'origine (en volume [millions de m<sup>3</sup> EBR]) et en valeur [millions d'USD]



**FIGURE 6**

Importations vers la Chine de grumes de bois de rose par district douanier (en volume [millions de m<sup>3</sup> EBR] et en valeur [millions d'USD])



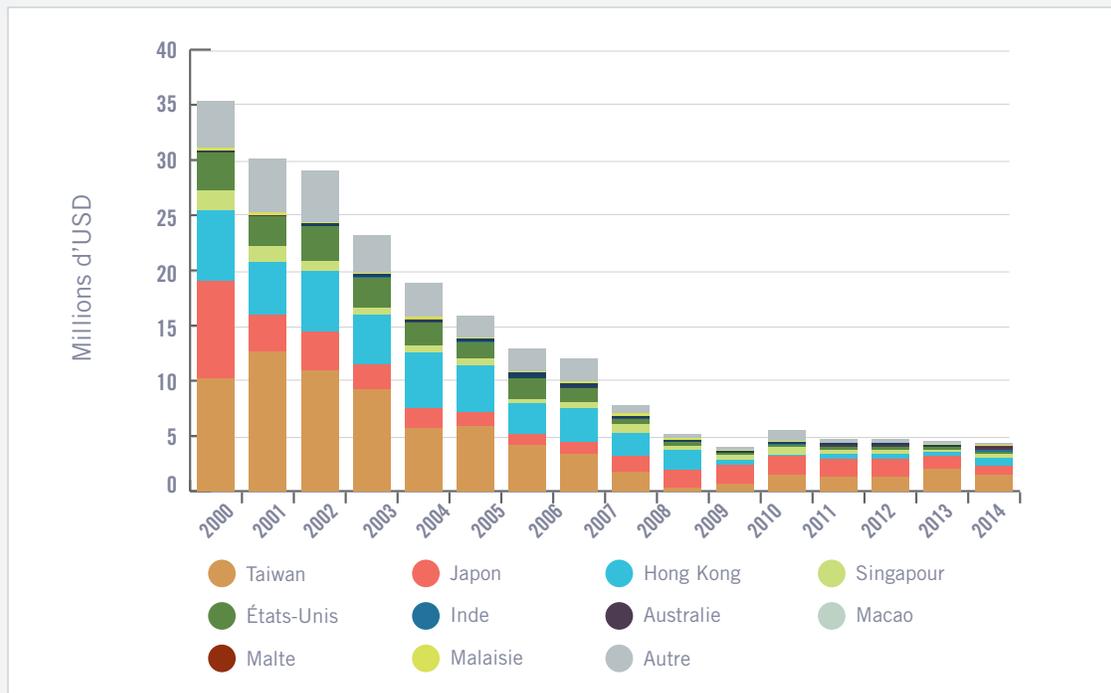
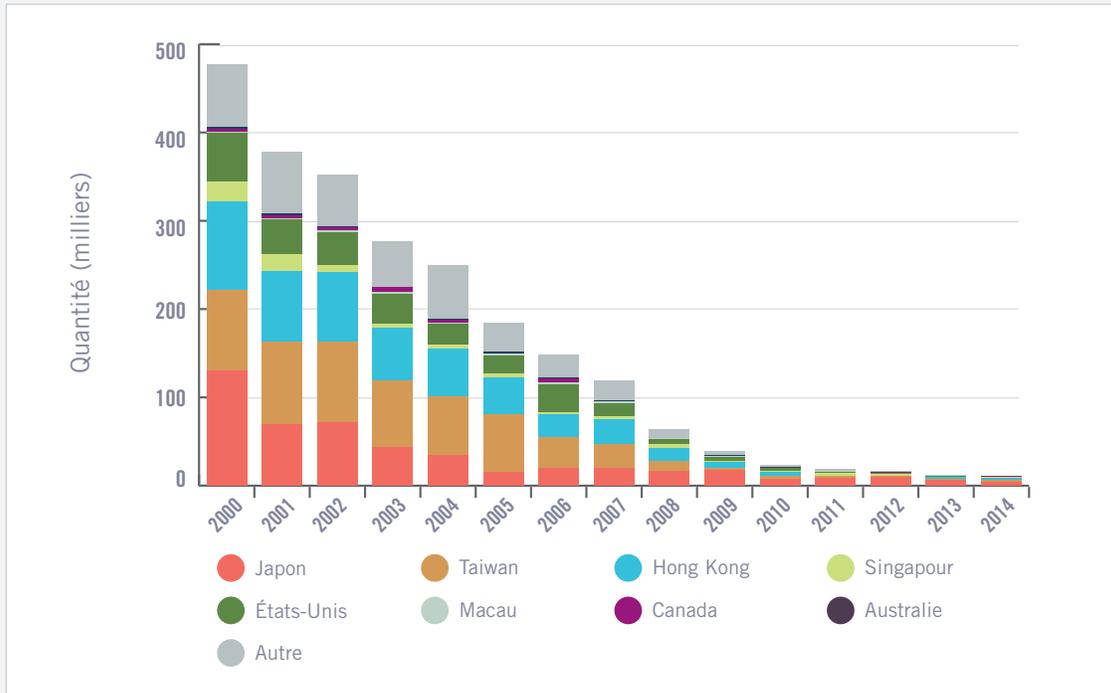
**TABLEAU 2**

Principales compagnies chinoises importatrices de bois de rose, 2009 et 2014

2009			2014		
Importateur	Lieu (province)	Volume (m³)	Importateur	Lieu (province)	Volume (m³)
Menglian Foreign Trade Company 孟连县对外贸易公司	Yunnan	7,293	Guangdong Highest Industrial Co., Ltd. www.gz-highest.com/en/index.aspx 广州海渐达国际贸易有限公司	Guangzhou	83,965
Dongguan Silver Dragon Commercial Co., Ltd. 东莞市银龙商业有限公司	Guangdong	3,350	Zhejiang Dongyuan Import & Export Co., Ltd. 浙江东园进出口有限公司	Zhejiang	64,628
Shanghai Resource Trading Development Co., Ltd. 上海瑞索资经贸发展有限公司	Shanghai	3,265	Guangzhou Homeland Shine Trading Co., Ltd. 广州市泓琳盛贸易有限公司	Guangzhou	43,487
Lanchang Quanyan Import & Export Co., Ltd. 澜沧权燕进出口有限责任公司	Yunnan	3,092	Guangzhou Top Ideal SCM www.topideal.com.cn 广州市卓志物流服务有限公司	Guangzhou	40,857
Ruilu City Yasen Wood Industry Co., Ltd. 瑞丽市亚森木业有限公司	Yunnan	3,011	Ningbo Jiurong Trading Co., Ltd. www.jiurongtrading.com 宁波玖融贸易有限公司	Zhejiang	40,376
Jinghong Jinchen Commerce and Trade Co., Ltd. 景洪金晨商贸有限公司	Yunnan	2,991	Shenzhen Tesu Financial Services Co., Ltd. www.sztesu.com 深圳市特速金融服务有限公司	Shenzhen (SEZ)	39,329
Wenzhou Timber Group www.wzmcjt.com 温州木材集团公司	Zhejiang	2,680	Guangdong Fuqiang Import and Export Trading Co., Ltd. 广东富强进出口贸易有限公司	Guangdong	39,090
Lanchang Pengcheng Trading Co., Ltd. 澜沧鹏程贸易有限责任公司	Yunnan	2,654	Shanghai Jingwei International Trading Co., Ltd. 上海晶威国际贸易有限公司	Shanghai	39,040
Dongguan Zhongyan Import & Export Co., Ltd. www.zhongyancn.com 东莞市中彦进出口有限公司	Guangdong	2,642	China Light Resources Import and Export Corp. www.cnbxfc.net/web/about.php?id=chemclr 中轻资源进出口公司	Beijing	31,203
Shanghai Lusia International Trading Co., Ltd. 上海露茜雅实业有限公司	Shanghai	2,637	Shenzhen Heyingshun Trading Co., Ltd. 深圳市和盈顺贸易有限公司	Shenzhen (SEZ)	30,791

**FIGURE 7**

Exportations chinoises de meubles en bois de rose par pays (en quantité [milliers] et en valeur [millions d'USD])



### FIGURE 8

Exportations chinoises de meubles en bois de rose vers les États-Unis, l'Union européenne et l'Australie (en quantité [milliers] et en valeur [millions d'USD])

